COMMUNIQUÉ



La FSU condamne les violences policières dont a été victime le secrétaire départemental de la Guyane lors d'une manifestation jeudi 6 février. Interpellé violemment, frappé alors qu'il avait été mis à terre et menotté, il a subi des blessures entraînant plusieurs jours d'ITT.

Il tentait pourtant d'encadrer un groupe de manifestants devant le rectorat de Guyane.

C'est le premier responsable de notre fédération syndicale en Guyane qui a été ciblé. Il est à la fois inacceptable et irresponsable de s'en prendre ainsi à des responsables syndicaux. La répression ne saurait tenir lieu de réponse au mouvement social en cours.

La FSU demande que des suites soient données à la plainte qu'il a déposée suite à ces violences policières.

Les Lilas, le 08 février 2020



